

ANDRÉ SAMPERS

RELAZIONE DI MGR. CHARLES-FORTUNÉ DE MAZENOD

su un prodigio avvenuto ad Aix-en-Provence nel 1827
per intercessione del beato Alfonso de Liguori

SUMMARIUM

In primo fasciculo anni elapsi horum foliorum quasdam notitias vulgavimus circa commercium b. Eugenii de Mazenod cum p. Iosepho Mautone CSSR, ann. 1825-1827, et edidimus epistulam b. Eugenii, die 19 apr. 1827 ei datam, circa subitam puellae morbo exitiali aegrotantis sanationem, Aquis Sextiis (*Aix-en-Provence*) paulo ante eventam, quae putabatur intercessione b. Alfonsi de Liguori miraculose obtenta. Ad complementum superioris articuli nunc edimus relationem miri eventus ab episcopo de Massilia (*Marseille*), Exc.mo Carolo Fortunato de Mazenod, b. Eugenii patruo, Summo Pontifici Leoni XII die 24 apr. 1827 missam, additis quibusdam aliis documentis.

His enim litteris bene explicatur, cur b. Eugenius tantopere urgeret p. Mautone, ut prodigium adhiberet ad accelerandum iter causae canonizationis b. Alfonsi. Ex documentis etiam clare patent devotio Exc.mi Fortunati de Mazenod erga Redemptoristarum fundatorem eiusque ingenua voluntas pro viribus promovendi istius glorificationem.

INTRODUZIONE

In un recente articolo sui contatti intercorsi negli anni 1825-1827 tra il beato Eugenio de Mazenod e il p. Giuseppe Mautone, vicepostulatore e dal 22 aprile 1827 postulatore della causa del beato Alfonso de Liguori, abbiamo pubblicato una lettera del de Mazenod scritta il 19 aprile 1827¹. In essa si trattava di un prodigio, ac-

¹ *Spic. hist.* 23 (1975) 105-125. La lettera del 19 aprile 1827 a pp. 117-119. Per diverse note biografiche su persone menzionate rimandiamo a questo articolo.

caduto poco prima ad Aix-en-Provence per intercessione del de Liguori. Il b. Eugenio diceva di allegare la traduzione italiana, da lui stesso fatta, di due lettere scrittegli dal confessore della persona guarita. Ma ogni ricerca per ritrovare questo allegato nell'archivio generale dei Redentoristi² ebbe esito negativo. Nel poscritto della lettera il de Mazenod comunicava che il vescovo di Marsiglia, suo zio Charles-Fortuné, aveva inviato al Papa copia del testo originale francese delle due lettere del confessore, insieme con « la relazione fatta a lui stesso dal padre della guarita ».

Per cortese interessamento del M.R.P. Verkin OMI, collaboratore nella postulazione generale degli Oblati di Maria Immacolata — al quale vanno i nostri più vivi ringraziamenti — abbiamo ottenuto copia del testo francese delle due lettere del confessore, nonché di alcuni altri documenti. Questi si conservano insieme nell'Archivio Segreto Vaticano³: l'originale di una lettera del 24 aprile 1827 di mons. Charles-Fortuné de Mazenod al Papa, la copia di due lettere, scritte il 14 e 15 aprile precedente, del p. Hippolyte Courtès⁴ al b. Eugenio de Mazenod, allora vicario generale a Marsiglia, e l'abbozzo di una risposta di Leone XII al vescovo di quella città, inviata nel maggio 1827.

Pubblichiamo i tre documenti a complemento dell'articolo summenzionato, soprattutto perché contribuiscono a spiegare l'insistenza con cui il b. Eugenio raccomandava al p. Mautone di cogliere l'occasione della guarigione di Clarissa Boyer, per promuovere con impegno la causa di canonizzazione del b. Alfonso. L'avvenimento presentava tutte le caratteristiche di una guarigione miracolosa istantanea di una ammalata, data per spacciata dai medici. Il fatto non aveva, perciò, mancato di impressionare profondamente i testimoni e chiunque ne era venuto a conoscenza.

Dai documenti risulta che non soltanto il b. Eugenio, ma anche suo zio vescovo si adoperava attivamente per la glorificazione del

² Questo archivio viene citato d'ora innanzi: AGR.

³ ASV, Segreteria delle Lettere Latine, 1827, n. 71. I documenti furono trovati alcuni anni fa dal padre Yvon Beaudoin OMI, attualmente archivista della S. Congregazione per le Cause dei Santi. Ringraziamo sentitamente il p. Beaudoin per averci fornito varie notizie utilizzate in questo articolo.

⁴ Una breve nota biografica su Courtès (1798-1863; superiore della Missione a Aix dal 1823, assistente generale dal 1824, « un des meilleurs amis et des principaux confidents du Fondateur ») è stata premissa dal p. Y. Beaudoin alla edizione delle lettere del b. Eugenio de Mazenod al p. Courtès, *Ecrits du Fondateur*, 2^e série, *Lettres choisies de Mgr de Mazenod*, fasc. III, *Lettres au père Courtès*, Rome 1965, 1-2.

b. Alfonso, al quale anche lui era molto devoto. A conferma di ciò aggiungiamo in fine una lettera del 15 dicembre 1829⁵ di mons. Charles-Fortuné de Mazenod al p. Mautone, con la quale trasmise la somma di 100 franchi⁶. Con questo dono rispondeva alla domanda del card. Carlo Odescalchi⁷, dal 1827 zelante Ponente o Relatore della causa del b. Alfonso, per contribuire nelle spese della canonizzazione⁸. La solennissima cerimonia si prevedeva allora per un prossimo futuro. Ebbe luogo, invece, soltanto dieci anni più tardi, cioè il 26 maggio 1839, benché il 16 maggio 1830 era uscito il decreto: « tuto procedi posse ad Beati Alfonsi canonizationem ».

Alla nota 8.

Il card. Carlo Odescalchi, dal 4 agosto 1826 prefetto della S. Congregazione dei Vescovi e Regolari, venne nominato Ponente o Relatore della causa del b. Alfonso il 16 giugno 1827⁹. La pendenza era vacante dopo la morte del card. Diego Innico Caracciolo (1759-1820), che era stato nominato il 6 marzo 1802¹⁰.

Rispondendo a una lettera di ringraziamento del superiore generale dei Redentoristi, p. Celestino Cocle¹¹, il card. Odescalchi scriveva tra l'altro il 2 ottobre 1828¹²:

⁵ Anche questo documento ci è stato gentilmente segnalato dal p. Verkin OMI.

⁶ Non abbiamo trovato né l'originale né una copia di questa lettera in AGR. Nel *Libro dell'introito ed esito per la Causa della Santificazione del Beato Alfonso M. de Liguori* (per gli anni 1825-1839) il contributo del vescovo di Marsiglia non sta notato. Questo registro in AGR XXIX 6 a.

⁷ Carlo Odescalchi (1785-1841; cardinale 1823-1838, poi Gesuita) era molto devoto al b. Alfonso, di cui seguiva l'esempio nell'apostolato, ne promuoveva la dottrina contro la corrente rigorista e ne diffondeva le opere. Cfr. P. PIRRI, *Vita del Servo di Dio Carlo Odescalchi*, Isola del Liri (Macioce e Pisani) 1935; R. TELLERIA, *S. Alfonso M. de Liguori II*, Madrid 1951, 848.

⁸ Quanto il card. Odescalchi prendesse a cuore il suo incarico di Ponente, risulta da diverse lettere conservate in AGR XXIX 4 a-b. Ne trascriviamo alcuni brani alla fine di questa Introduzione, aggiungendo qualche altra notizia.

⁹ Archivio della S. Congregazione dei Riti (ora presso l'Archivio della S. Congregazione per le Cause dei Santi), Registrum Servorum Dei, 1827-1831, fo 13v-14r.

¹⁰ Ibid., Reg. Serv. Dei, 1791-1804, fo 350rv. Nella lettera del 19 marzo 1802 il card. Caracciolo assicurava « con ingenua disposizione dell'animo » il suo interessamento al postulatore p. Vincenzantonio Giattini: « Io tratterò la causa del ven. Monsig. Liguori con quella premura, che è analoga all'importanza dell'affare, e mi chiamerò assai fortunato, quando mi occorra durar fatiche per un oggetto sì pio e sì santo ». La lettera originale in AGR XXVIII 5.

¹¹ Con la lettera il p. Cocle aveva mandato una scatola di dolci, come risulta dal suo « Diario » p. 238, sotto il 19 settembre. Nel *Libro dell'introito ed esito* (cit. sopra, n. 6) il p. Mautone annotò sotto il 26 agosto (ma deve essere: settembre) che il trasporto di questa scatola gli costò 1 scudo.

¹² La lettera originale in AGR XXIX 4 a.

« Poiché l'esemplare Congregazione de' Liguorini ha voluto in me riporre la sua fiducia per l'avanzamento della causa di canonizzazione del Beato Alfonso Liguori, incombeva a me, onorato di questo incarico, di corrispondervi con quello zelo ed interessamento di cui sono capace, e nel porlo meschinamente in opera, come posso, null'altro fo' che soddisfare il puro debito mio. Con quanto piacere poi io lo soddisfaccia, non saprei esprimerlo, tanta essendo la venerazione che nutro per codesto celebratissimo loro Padre, che tutto un nulla mi sembra ciò che nella mia qualità mi è dato di poter operare a sua gloria. [...]

[La prego] ad essere persuasa che in me non verrà mai meno l'impegno di vedere sollecitamente esaltato il nostro Beato all'apice della gloria, e d'ogni mio mezzo ne stimolerò l'evento, siccome pure mi farò sempre una compiacenza di potermi rendere utile ad una Congregazione ch'è tanto benemerita della nostra S. Religione e zelante della salute del prossimo ».

Grazie all'intervento dell'Odescalchi nel 1828 fu deciso di dare la precedenza alla causa del b. Alfonso su quella del ven. Benedetto Labre¹³. Il provvedimento fu comunicato il 21 giugno 1828 dal card. Giulio della Somaglia, prefetto della S. Congregazione dei Riti, al card. Ponente¹⁴.

Alcune copie della lettera stampata del card. Odescalchi, con la quale domandava contributi per la futura canonizzazione del b. Alfonso, si conservano in AGR XXIX 4a. Queste copie sono da lui firmate, ma la data è lasciata in bianco. Il testo, però, venne redatto nei mesi di agosto-settembre del 1828. Certamente dopo il 19 agosto, come si rileva dal passo: « quae [i.e. Antepreparatoria SS. Rituum Comitata de miraculis] habita revera fuerunt coram me, utpote Causae Relatore, die 19 Augusti hujus volventis anni 1828 ». All'inizio di ottobre il testo era già stampato, come si desume dalla lettera del p. Mautone al p. Celestino Cocle del 6 ottobre 1828: « Ho stampato la lettera [...] per inviarla a tutti li Vescovi del mondo cattolico. [...] Io ne ho stampate mille. Ieri Sua Eminenza [il nostro Cardinal Ponente] ne sottoscrisse 25, che il suo servitore mi ha portato questa mattina. Mano mano le farò tutte sottoscrivere »¹⁵.

Nel *Libro dell'introito ed esito*¹⁶ sta notato sotto il 9 settembre (ma deve essere: ottobre) 1828: « Per stampa di mille lettere per mandarle ai rispettivi Vescovi — 06.00 » [scudi romani]. Immediatamente dopo segue sotto il 15 ottobre: « Per regalo ai servidori del Cardinal Ponente per aver portate molte volte dette stampe sottoscritte dal medesimo — 03.00 ». Sembra che gli esemplari della lettera per i vescovi all'estero sono state spedite soltanto nel 1829¹⁷.

¹³ La causa di Benedetto Giuseppe Labre (1748-1783) fu introdotta il 31 marzo 1792. L'eroicità delle virtù fu dichiarata il 22 maggio 1842. Seguì la beatificazione il 20 maggio 1860, la canonizzazione l'8 dicembre 1881.

¹⁴ La lettera originale in AGR XXIX 4 b.

¹⁵ La lettera originale in AGR VI D 34, 4.

¹⁶ Cit. sopra, n. 6.

¹⁷ Cf. *Spic. hist.* 13 (1965) 228.

DOCUMENTI

1. - Lettera di mons. Charles-Fortuné de Mazenod al Papa; Marsiglia, 24 aprile 1827. — Originale in ASV, Lettere Latine, 1827, n. 71.

Evêché [*stemma vescovile*] de Marseille

Très Saint Père,

Un événement des plus extraordinaires, un vrai miracle, opéré par l'intercession du bienheureux Alphonse Marie de Liguori, vient d'avoir lieu à Aix. Toute la ville en est émue. Le bruit s'en est répandu jusqu'à Marseille. Comme je connois particulièrement la personne qui en a été l'objet, et que son père est venu me rendre un compte détaillé de ce prodige, je crois de mon devoir — quoiqu'il n'ait pas eu lieu dans mon diocèse — d'en donner connoissance à Votre Sainteté, pour lui faire partager ma joie dans un événement dont il revient tant de gloire à Dieu, et qui pourrait accélérer la canonization du bienheureux qui a jetté un si grand éclat dans l'Eglise.

Je transcris à Votre Sainteté le récit textuel que le père de la personne guérie a fait en ma présence.

La demoiselle Clarisse Christine Boyer, née à Aix, âgée de vingt ans et deux mois, vient d'obtenir par l'intercession du bienheureux Alphonse de Liguori la guérison inattendue d'une maladie qui l'avoit réduite aux dernières extrémités.

Cette maladie qui s'étoit faite ressentir au mois de juin 1826, se déclara plus fortement le 20 janvier 1827 et offrit dès lors les symptômes les plus graves et les plus dangereux. Une suffocation violente et continue ne laissoit à la malade aucun intervalle de repos. Jour et nuit elle étoit agitée par les douleurs les plus aiguës, et la partie de l'estomac où étoit le siège du mal, éprouvoit des déchiremens affreux. Bientôt l'état de foiblesse fut tel que la malade ne put plus marcher; il falloit la transporter d'un lieu à un autre, en usent encore des plus grands ménagemens et de toutes les précautions possibles. Les moindres secousses augmentoient considérablement ses douleurs, et celles qu'elle ressentoit à l'estomac devinrent si violentes, qu'on ne pouvoit ni la toucher, ni appuyer sur elle les moindres objets; c'étoit au point de ne pouvoir supporter le poids de sa couverture et même de sa chemise. Enfin la communication de l'estomac aux

intestins étant absolument interceptée, la demoiselle Boyer ne fut plus en état de recevoir aucun aliment, et elle vomissoit jusqu'à l'eau qu'on lui faisoit boire.

Dès le mois de février on avoit consulté des médecins sur l'état de la malade. Trois docteurs qui s'étoient réunis pour connoître la nature du mal, jugèrent qu'il étoit incurable; ils prescrivirent néanmoins un traitement, tout en donnant à connoître combien ils avoient peu d'espoir de le voir réussir. Ils avouèrent même au père de la demoiselle Boyer, que si ce traitement pouvoit apporter une amélioration réelle, elle ne seroit que le fruit d'une constante exactitude à le suivre et que d'ailleurs elle ne pourroit s'opérer que lentement et peu à peu. Le traitement fut cependant suivi près de deux mois, mais les craintes des docteurs se réalisèrent et il ne produisit aucun effet. L'état de la malade empirait tous les jours et le médecin ordinaire finit par l'abandonner, en disant qu'il n'y avoit plus de ressource.

Cependant on administra à la malade les derniers sacremens de l'Eglise. Le lundi de la semaine de [la] Passion elle reçut le Saint Viatique avec de grands sentimens de foi et de piété, et elle ne pensa plus qu'à se résigner à la volonté de Dieu et à se préparer à une mort prochaine. Le dimanche des Rameaux, sixième jour d'avril ¹⁷^a, dès les quatre heures du matin, la demoiselle Clarisse Christine Boyer perdit entièrement l'usage de la parole, ses dents se serrèrent de telle manière qu'on ne pouvoit plus lui donner à boire; on se contentoit d'humecter ses lèvres en pressant un linge mouillé contre sa bouche. De violentes crispations de nerfs détournèrent ses membres, une sueur froide se répandit sur tout son corps, les signes avant-coureurs de la mort se manifestèrent, on eut dit qu'elle alloit expirer... Son confesseur jugeant alors que le moment extrême approchoit, lui donna la bénédiction apostolique et lui annonça qu'elle n'avoit plus que quelques heures à vivre. Toutes les personnes qui entouroient le lit de la mourante redoublèrent leurs prières; les parens accablés de douleur versaient des torrens de larmes et offroient à Dieu leur sacrifice; tous s'attendoient à recueillir son dernier soupir. Cet état d'agonie dura cinq jours. On avoit si bien cru qu'il amèneroit le trépas, qu'on s'étoit occupé des funérailles et qu'on avoit même désigné les personnes qui devoient rendre les derniers devoirs à leur amie.

C'est sur ces entrefaites que dans la nuit du jeudi au vendredi saint la demoiselle Marie Mathieu, une de celles qui soignoient le

¹⁷^a La domenica delle Palme cadeva nel 1827 non il 6, ma l'8 aprile.

malade, s'apercevant que la demoiselle Boyer n'avoit plus la force d'appuyer ses lèvres sur le crucifix, se sentit inspirée d'adresser au bienheureux Alphonse de Liguori cette prière: « Grand saint, qui avez fait tant de miracles pour la gloire de Dieu, faites encore celui de rendre la vie à cette fille ».

A l'instant même où le dernier mot de cette invocation fut proféré, la mourante reprit ses sens, elle porta ses mains aux yeux comme une personne qui revient d'un long sommeil et demanda à boire, en disant d'une voix forte et intelligible: « Je suis guérie et je n'ai plus de mal ». Elle n'en avoit plus en effet, et en preuve de ce qu'elle ne souffroit pas, elle porta ses mains sur la partie la plus souffrante et ne craignoit plus d'y appuyer ses vêtemens et sa couverture. Cependant, dans le trouble où cet événement jetta les assistans, on lui présenta le linge dont on s'étoit servi jusques là pour humecter ses lèvres, mais elle le refusa et demanda un verre, y but et s'étendit ensuite dans son lit, en attendant qu'on lui remit ses habillemens qu'elle demandoit avec instance pour sortir et aller passer le reste de la nuit devant le Très Saint Sacrament à l'église de la Mission. C'est alors qu'une des soeurs de la malade, transportée de joie, se précipita dans la chambre du père pour lui donner avis de cette guérison miraculeuse.

Le père, frappé d'un événement si subit, ne pouvoit en croire au rapport de sa fille. Il se lève, descend à demi vêtu dans l'appartement de celle qu'il ne croioit plus de revoir, et les yeux baignés de larmes, « Ma fille — lui dit-il — d'où venez-vous »? A ces mots il la serre dans ses bras et bénit le Seigneur d'avoir donné une seconde vie à cet enfant bien-aimé. Aussitôt la demoiselle Boyer exprima de nouveau le désir qu'elle avoit d'aller remercier le Seigneur à l'église de la Mission, où le bienheureux Alphonse de Liguori est spécialement honoré. On l'empêcha néanmoins d'exécuter son projet ce jour là, mais elle fut le surlendemain assister à la Messe et témoigner à Dieu sa reconnaissance pour la faveur singulière dont elle avoit été l'objet. Dès la veille elle s'étoit occupée dans sa maison des affaires du ménage, à recevoir et accompagner un grand nombre de personnes qui venoient la visiter, attirées auprès d'elle par le bruit du miracle qui s'étoit répandu dans la ville et qui remplissoit tout le monde d'étonnement et d'admiration. Depuis lors cette jeune personne jouit de la plus parfaite santé, mange en famille comme tous les autres et ne se ressent pas même des suites de sa longue et terrible maladie.

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je la prie de m'accorder

sa bénédiction apostolique, et suis avec le plus profond respect et la plus entière vénération

de Votre Sainteté

le très humble, très dévoué et soumis fils
+ Charles-Fortuné de Mazenod
évêque de Marseille

Marseille, le 24 avril 1827

P.S. En confirmation du récit fait en ma présence par le père de la demoiselle Clarisse Boyer, j'envoie à Votre Sainteté une copie de la lettre écrite à Mr l'abbé de Mazenod, mon neveu et mon premier grand-vicaire, par le confesseur de cette demoiselle.

2. - Allegato alla lettera di mons. Charles-Fortuné de Mazenod al Papa del 24 aprile 1827. È la copia autenticata dal can. Jean-Baptiste Cailhol¹⁸ di due lettere, risp. del 14 e 15 aprile 1827, scritte dal padre Hippolyte Courtès al beato Eugenio de Mazenod. — Allegato originale in ASV, Lettere Latine, 1827, n. 71.

Evêché [*stemma vescovile*] de Marseille

Copie de la lettre écrite d'Aix-en-Provence à Monsieur l'abbé de Mazenod, vicaire général de Mgr l'évêque de Marseille, par Mr Courtès, supérieur des Missionnaires de Provence à Aix.

Aix, le samedi saint, 14 avril 1827

Mon très-révérend et bien-aimé père,

Vous ayant annoncé hier un miracle opéré par l'intercession du bienh. Alphonse Marie de Liguori, vous devez être désireux d'en connoître les détails, ainsi que les circonstances qui l'ont précédé et qui l'ont suivi. C'est pour contenter un désir si saint et si raison-

¹⁸ Qualche notizia sul can. Cailhol in J. LEFLON, *Eugène de Mazenod II*, Paris [1960], 639 (Indice, s.v. Cailhol), e nella *Inquisitio historica de quibusdam Animadversionibus in Servi Dei [Car. Ios. Eug. de Mazenod] vitam et operositatem* (S. Rituum Congregatio, Sectio Historica, n. 147), Romae 1968, 957 (Indice, s.v. Cayol).

nable que je saisis quelques in[s]tants dans cette grande journée du samedi saint, toute prise par les occupations du saint ministère, pour vous communiquer en partie ce que je sais par moi-même, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu.

La demoiselle Boyer Clarisse, âgée de près de vingt ans, avoit le viscère de l'estomac attaqué depuis plus d'un an. Elle souffroit continuellement dans cette partie, y supportoit avec peine les plus légers objets; étoit à peu près continuellement suffoquée, vomissoit souvent ce qu'elle prenoit, et avoit de fréquens évanouissemens.

Elle consulta dans les commencemens de sa maladie le chirurgien de l'hôpital, qui lui annonça que dans quelques mois elle ne pourroit plus recevoir la moindre nourriture, que son estomac se resserreroit au point qu'il n'y pénétreroit plus une seule goutte d'eau et qu'elle mourroit de faim. Les prédictions du docteur se sont toutes vérifiées, fors la dernière. Depuis plus de deux mois la susdite n'avoit pas la force de se tenir sur les jambes; assise ou couchée, elle passoit son tems à évanouir et à rejeter deux ou trois chrêmes¹⁹, son unique nourriture.

Trois médecins firent une consultation à la demande des parens de la malade. Le résultat de leurs délibérations fut que la maladie étoit incurable; un seul pensa qu'il n'étoit pas impossible que les remèdes de l'art produisissent quelque bon effet. Ces remèdes, prescrits par l'ordonnance commune aux trois docteurs, consistoient dans l'application des sang-sues et des ventouses à l'estomac. Ils n'eurent d'autre effet que de faire souffrir la malade; les sang-sues ne prirent point et les ventouses n'obtinrent ni sang ni humeur. Depuis lors la pauvre fille fut abandonnée, même de son médecin ordinaire qui ne se rendoit auprès d'elle que de loin en loin, c'est-à-dire, une ou deux fois par semaine, et quand les parens l'appelloient pour leur consolation.

Comme l'affoiblissement de la jeune personne alloit en croissant, qu'elle ne prenoit plus qu'un peu de ptisane²⁰ qui étoit vomie peu après, le médecin ouvrit l'avis qu'elle fût administrée sans délai, parce que l'époque approchoit où il n'y auroit plus moyen de rien faire pénétrer dans l'estomac. Le lundi de la semaine de la Passion, 2 avril, elle reçut donc le Saint Viatique. Les deux jours qui suivirent,

¹⁹ Crème: « 4°. Nom de diverses préparations que l'on prescrit souvent aux malades dans les convalescences ». E. LITTRE, *Dictionnaire de la langue française* I, Paris 1863, 890.

²⁰ Tisane; dal latino *ptisana*. « Boisson qui ne tient en dissolution qu'une petite quantité de substances médicamenteuses ». *Ibid.* IV, Paris 1873, 2236.

elle prit à peine un ou deux doigts de ptisane. L'amaigrissement devenoit plus sensible, les évanouissemens se succedoient en plus grand nombre, le jour comme la nuit; plus de sommeil, suffocation opiniâtre et plus forte.

Ce fut le jeudi, 5 avril, que la malade cessa de rien prendre, sa bouche étant absolument fermée; on se contentoit avec un linge trempé dans de la ptisane de lui mouiller les lèvres. Le dimanche, 8, les évanouissemens durant plus longtems et avec des symptômes plus allarmants, on lui fit les dernières prières et on s'attendit à toute heure qu'elle expirât. Le médecin ordinaire, par compassion pour la famille, reparut le lundi. Il témoigna son étonnement de ce que la personne n'étoit pas encore morte et assura que quoiqu'elle pût mourir à tout moment, cependant elle n'iroit pas au delà du mardi ou du mercredi. On n'entouroit plus son lit que comme celui d'une agonisante. Le jeudi saint surtout, huitième jour depuis qu'il n'étoit pas entré une seule goutte d'eau dans sa bouche, il y avoit sur le visage de la mourante des signes qui annonçoient une fin plus prochaine, tout le jour et une partie de la nuit. Les personnes qui étoient là pour recevoir son dernier soupir, appliquèrent une croix sur ses lèvres qui ne faisoient plus aucun mouvement. Sur les onze heures du soir une agitation dans l'estomac et la poitrine et quelques mouvemens convulsifs, comme d'une personne qui est étouffée ou va mourir, annoncèrent que le moment suprême alloit enfin arriver. C'étoit celui que la Providence avoit attendu pour faire son oeuvre et pour que son doigt divin fût plus manifeste.

Tout-à-coup, quoique par une sorte de déférence pour cette fille qui désiroit beaucoup de mourir, on n'eût jamais demandé à Dieu sa guérison par des prières plus spéciales, telles qu'une neuvaine, dans ce dernier instant par une vraie inspiration, une de celles qui encourageoient l'agonisante à remettre son âme à Dieu, lève les yeux au ciel et adresse au bienheureux Alphonse Liguori la prière dont je vous ai fait part: « Grand saint, qui avez fait tant de miracles pour la gloire de Dieu, rendez cette fille à la vie ». Alors la mourante porte ses mains aux yeux, se les frotte, les ouvre et demande à boire; elle vouloit se lever, parce qu'elle ne se sentoit plus de mal. Son visage se colore, un air de santé se répand sur tous ses traits; la voilà guérie. Le médecin vint la voir de bon matin, plein d'admiration de la toute-puissance divine, et permet à la malade de prendre des crèmes et une nourriture plus solide qui ne la fatigue nullement. Elle a parlé tout le jour à haute voix à tous ceux qui venoient la voir; elle a passé la nuit à dormir d'un sommeil paisible, en tenant ses mains appuyées sur

l'estomac, où elle ne pouvoit jamais rien supporter. Elle est restée aujourd'hui levée presque toute la journée; va et vient dans sa maison, accompagne à la porte toutes les personnes qui viennent la visiter; elle saute même dans sa chambre pour prouver qu'elle n'a plus de mal. Elle qui, il y a un mois, ne pouvoit pas se tenir debout, après huit jours d'une espèce d'agonie est aussi ferme sur ses jambes qu'une personne qui se porte bien; aussi demain, dimanche, elle viendra à la Messe à la Mission.

Copie d'une seconde lettre de Mr Courtès au même vicaire général.

Aix, le saint jour de Pâques, 15 avril 1827

Nous voici au troisième jour, depuis que la personne qui alloit mourir, est revenue à la vie. Je vous ai appris qu'elle prenoit des nourritures solides, le second jour et même le premier de sa résurrection; qu'elle marchoit et sautoit dans sa chambre. Hier, samedi, elle se mit au travail et n'en éprouva pas la moindre incommodité. Aujourd'hui, dimanche, elle s'est levée de bonne heure toute seule, a déjeuné de bon appetit, est venue à la Messe à la Mission sans aide, marchant d'un pas naturel; en retournant, elle a été visiter son médecin ordinaire, qui semble abasourdi du prodige. Les quelques jours qu'il a demandés pour se prononcer, ne feront que le confirmer dans l'opinion qu'il a émise spontanément qu'il n'y avoit que Dieu seul qui eût pu faire une pareille merveille.

Nous verrons un peu ce que dira un second médecin qui avoit condamné très rondement la malade. Madame Clément me rapportoit ce matin qu'ayant demandé à ce docteur, après la consultation qui fut faite, ce qu'il en pensoit, il n'avoit pas hésité un instant à répondre que ce mal étoit incurable, que la jeune personne pourroit traîner plus ou moins longuement, mais que la guérison étoit impossible. Les suites de la guérison prouvent qu'elle a été instantanée; la personne étant évidemment parfaitement bien, on peut se demander qu'elle est la crise, qui seroit capable de rendre les forces à un bras, à un pied, à tout le corps. Je concevrois que l'estomac étant fermé par une cause, que la crise du jeudi dans la nuit a fait disparaître, la malade pourroit être dans le cas de boire et de manger peu-à-peu; mais il faudroit du tems, des semaines entières pour que quelqu'un, qui n'a pas pris une seule goutte d'eau depuis huit jours, acquit la force de se tenir debout et de marcher.

Ce que nous venons de voir ressemble beaucoup à ce que nous

lisons des guérisons les plus extraordinaires, dont il est parlé dans la vie des saints ou dans l'Évangile. La belle-mère de Simon se leva et fit le service de la maison. « Elle dort », disoit Notre Seigneur, en allant ressusciter la fille de Jaïre, et on se moquoit de lui.

Un grand nombre de personnes avoient vu sur son lit de mort la nouvelle ressuscitée; quand elles ont appris qu'elle étoit levée et qu'elle marchoit, on ne vouloit pas le croire. Ma soeur étoit une de celles qui devoient la porter au cimetière. Elle étoit prévenue qu'on lui enverroit un billet pour lui faire savoir l'heure des funérailles. Au lieu de l'avis qu'elle attendoit à chaque instant, on vint lui dire que la malade étoit guérie par l'intercession du bienh. Alphonse Marie de Liguori.

Quant à moi, j'ai eu la consolation de voir cette malade tous les jours qu'elle a passés sur les bords de l'autre monde. Le jeudi saint, après l'office des Ténèbres, j'allai encore chez elle pour lui faire gagner quelques indulgences. J'étois persuadé qu'elle mourroit cette nuit. Je lui parlai de mon mieux pour lui faire comprendre que le Bon Dieu lui faisoit une grande grâce en l'appellant à lui cette nuit; je lui donnai la bénédiction apostolique *in articulo mortis*. Elle ne pouvoit pas articuler, mais je l'exhortai à prier pour l'Église et pour notre bienheureux Pape Léon XII. Je lui parlai beaucoup de Léon XII. Je ne saurois pas dire pourquoi. Enfin je lui fis mes adieux et lui promis de dire la sainte Messe à un autel privilégié pour la tirer plutôt du purgatoire. Je lui donnai commission de prier pour moi quand elle seroit au ciel et je sortis consolé et affligé tout à la fois.

Lundi de Pâques. Je n'achevai pas hier ma lettre faute de tems. En la reprenant aujourd'hui, je ne songe pas à citer de ces circonstances qui prouvent la persuasion où l'on étoit que la malade devoit mourir, quoiqu' i'en sache beaucoup. Un de ses oncles de la ville de Lambesc, persuadé qu'elle étoit morte ou même enterrée, venoit pour consoler la famille. Arrivé sur le cours, il apprend d'un de ses amis que sa nièce étoit guérie par un miracle. Il court à la maison, et voyant la ressuscitée venir à sa rencontre, il défaillit; des larmes abondantes soulagèrent son coeur, et il ne pouvoit se lasser de rendre gloire à Dieu.

Le jour qui précéda la guérison, tous les assistans entendirent dire au médecin qu'il n'y avoit plus qu'un miracle qui pût arracher la malade des bras de la mort. Hier, quand on lui raconta l'événement de la nuit, il ne put s'empêcher de verser des larmes. Quand je le rencontrai dans la maison de la guérie, ie lui demandai qui est-ce qui avoit pu lui rendre la parole et lui faire recouvrer l'usage de

ses sens; le médecin me répondit qu'il n'y avoit que Dieu qui pût faire des miracles. Mais lorsqu'il s'agira de faire une attestation juridique, je crains bien que le système du jour ne prévale, et que l'on dise qu'on ne peut pas savoir jusqu'où peuvent aller les ressources de la nature. Oui, mais cette nature étoit aux abois, les médecins ne comptoient plus sur elle, et quelqu'un qui, cinq minutes avant la guérison miraculeuse, quand la sueur de la mort se répandoit sur le visage de la malade, que la moitié de son corps étoit glacée, qu'elle étoit sur le point de rendre le dernier soupir, se fut rassuré, en présence de ces docteurs, se confiant sur les prétendues ressources de la nature, ils en auroient sans doute ri de pitié. Et lorsque ces prétendues ressources de la nature ne se manifestent qu'au moment où la mort avoit déjà saisi sa proie, et qu'on invoque la toute-puissance de Dieu par l'entremise d'un de ses saints, on avouera que cette fois la nature, obéissant à la voix de l'homme, ou pour mieux dire à l'action de Dieu, constate le miracle, ou il n'en fut jamais qu'on puisse prouver par la raison parmi les hommes.

Signé: Courtès, prêtre,
Supérieur des Missionnaires de Provence, à Aix

Pour copie conforme aux lettres originales
A Marseille, le 26 avril 1827

Le secrétaire général de l'évêché.

L. S.

Cailhol m.p., chanoine

3. - Lettera di Papa Leone XII a mons. Charles-Fortuné de Mazenod; Roma, maggio 1827. — Abbozzo (con numerose cancellature e aggiunte di parole e periodi) in ASV, Lettere Latine, 1827, n. 71.

[*Nel margine:*] Ven. Fratri Carolo Fortunato, Episcopo Massiliensi, Massiliam.

La data si lasci in bianco
[*Nel margine:*] Die... Maji 1827

Leo PP. XII

Ven[erabilis] Fr[ater]

Mirabilis Deus in sanctis suis, exclamavimus perlectis litteris
Fraternitatis tuae, quibus de Clarissa Christina Boyer, deprecatione

B. Alphonsi de Ligorio, ex diuturno insanabilique morbo jam agente animam, repente sanitati Aquis Sextiis restituta, diligentissime Nos facis certiores, additis quoque exemplis duarum epistolarum a dilecto filio Courtesio, praeposito Missionariis urbis illius Provinciae, ad dilectum filium Vicarium generalem tuum ea de re conscriptarum, qui ea quae narrat et scire se per ipsum, et vidisse et audivisse testatur.

Utinam vero, quae perversitas est hujus saeculi, non multi futuri sint ex eorum numero de quibus ait Christus: « Neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent ». Sed tamen pergit Dominus, ut antea, semper veritatem fidei nostrae ostentis identidem confirmare mirabilium suorum, ut sint omnino inexcusabiles qui pereunt, nullam profecto aliam ob causam increduli, nisi quod excaecati malitia sua destinauerint animo iis dumtaxat fidem abnuere, quibus reduci ad mentis sanitatem et salvare in perpetuum animas suas possent. Verum quidquid de his sit, quorum ceteroqui deploramus calamitatem, agimus Domino gratias, qui sic mirificavit sanctum suum, uni reddita salute corporis, multis, ut confidimus, salutem animae redditurus.

Grati autem animi in te nostri pro impenso nobis officio sane jucundissimo testimonium praecipuaeque caritatis Apostolicam Benedictionem tibi, Venerabilis Frater, gregique tuo peramanter imper-
timur.

4. - Lettera di mons. Charles-Fortuné de Mazenod al p. Giuseppe Mautone CSSR; Marsiglia, 15 dicembre 1829. — Minuta nell'archivio diocesano di Marsiglia, Libro di corrispondenza (Copie-lettres), vol. II, p. 244, n. 118. Fotocopia nella postulazione generale OMI, Roma.

[*Nel margine:*] Au Révérend Père Mautone, Procureur général de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, Rome.

Marseille, le 15 décembre 1829

Mon Révérend Père,

Il y a déjà plusieurs mois que Son Eminence le Cardinal Odescalchi me fit savoir que l'on s'occupait d'une manière active de la prochaine canonisation du bienheureux Alphonse Marie de Liguori, fondateur de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, et m'engagea en même tems à contribuer aux frais qu'allait entraîner nécessairement cette cérémonie.

Vous connaissez peut-être, mon Révérend Père, toute ma con-

fiance en ce bienheureux. C'est moi qui ai introduit le premier sa dévotion en France, et j'éprouve une véritable satisfaction de voir approcher le moment où l'on pourra solenniser sa fête dans toute l'Eglise.

Trop heureux de pouvoir correspondre aux intentions que m'a manifestées le Cardinal Odescalchi au nom de votre Congrégation, j'insère dans ce pli une lettre de change de la valeur de cent francs, sur Monsieur Carlo Nepoti, négociant à Rome. Je regrette que les nombreuses charges qui pèsent sur moi, ne m'aient point permis de vous adresser une somme plus considérable.

Je me recommande à vos prières et vous souhaite, mon Révérend Père, toutes les bénédictions du Seigneur.

Signé: + Charles-Fortuné
Evêque de Marseille